

DEPARTEMENT DU CANTAL

Arrondissement d'AURILLAC

Tél. 04.71.47.01.21

Fax 04.71.47.02.23

mairie-thiezac@wanadoo.fr

www.thiezac.fr



République Française

MAIRIE DE THIEZAC

M. le Maire

A

**Communauté de Communes Cère et Goul
en Carladès**

Service Urbanisme

Place du Carladès

15800 VIC SUR CERE

Nos réf. : 2019-D117

Affaire suivie par : Jean-Pierre FEL

Objet : Consultation des personnes publiques associées

A Thiézac, le 14 octobre 2019.

Observations de la commune de Thiézac

Dans le PLU en vigueur actuellement sur la commune de Thiézac les bâtiments situés en zone AH pouvaient, d'après le règlement, changer de destination.

La reprise dans le PLUi de ces zones en zone AP, pour la plupart, interdit le changement de destination. Il convient donc d'inscrire les bâtiments identifiés ci-dessous avec une pastille permettant ce changement.

Quelques autres observations sont mentionnées dans le tableau.

Merci de prendre en compte ces observations.

N° de parcelle	Lieu-dit sur plan	Observations
Parcelle 85	La Bartassière	Pastille rouge buron
Parcelle 175	Au-dessus de Le ROUGMIOU	Pastille rouge buron
Parcelle 129	Faillitoux	Pastille changement de destination
Parcelle 127	Faillitoux	Pastille changement de destination
Parcelle 62	Les Riaoux	Pastille changement de destination
Parcelle 45	Le Pas du Roc	Pastille rouge buron à supprimer
Parcelle 188	La Raissonnière	Pastille changement de destination



10, Grand'Rue - 15800 THIEZAC
Ouverture au public : le lundi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h45
et du mardi au vendredi de 8h15 à 12h30



Parcelle 6	Guittard	Pastille rouge buron à supprimer
Parcelle 5	Guittard	Pastille changement de destination
Parcelle 30	Labro	Pastille changement de destination sur le grand bâtiment
Parcelle 270	La gare/Vaurs	Pastille changement de destination
Parcelle 218	Le Coutal/Le Joignal	Pastille changement de destination
Parcelle 29	La Gare	Pastille changement de destination

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire, Jean-Pierre FEL.

